Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 029-212901326-20260320-202602011011-DE

ANNEE	SEANCE	N° DELIBERATION	N° FEUILLET
2026	**0**	**011**	**011**

MAIRIE DE LOCQUENOLE **29670** Téléphone 02 98 72 21 15 E-mail : mairie@locquenole.fr Département du Finistère Arrondissement de Morlaix	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Le vingt mars deux mille vingt six, à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, le seize mars deux mille vingt six, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Pascal LECOMTE, Maire de la commune de Locquénolé (Finistère)
Nbre de Conseillers en ex : 14 Nbre de Présents : 13 Nbre de votants : 14	Etaient présents : MM Pascal LECOMTE Julien GODEC, Gaëlle LE PAGE, Yann GOASGUEN, Joëlle HACHEM, Laurence GRAFF, Florence DIROU, Marcel L'HOSTIS, David NEZRI, Philipp OERDING, Aurélie LECOMTE, Loïc BOZEC, Barbara GUYADER Absente excusée : Cathy AUTRET GUILLERM qui donne procuration à Gaëlle LE PAGE A été élue secrétaire de séance : Laurence GRAFF

➢ **REFERENT SANTE**

Le Contrat Local de Santé (CLS) du Pays de Morlaix, outil de coordination en santé, est en cours de renouvellement.
Afin de poursuivre le travail engagé en matière de prévention, d'accès aux soins, et d'accompagnement des publics vulnérables, il parait essentiel de continuer à développer le lien avec les communes.
L'objectif est de structurer les politiques de prévention et de soins au service de nos concitoyens.
Aussi, il est proposé à chaque commune du Pays de Morlaix de nommer un référent santé.

Le rôle du référent santé sera de faire remonter les besoins et collaborer aux travaux du CLS (4 réunions dans l'année).

Monsieur le Maire propose de nommer Cathy AUTRET GULLERM comme référent santé de la commune

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents (14 pour)

Secrétaire de séance
Laurence GRAFF

Pour extrait conforme au registre
Fait à Locquénolé, le 20 mars 2026

Le Maire,

Pascal LECOMTE

MAIRIE DE LOCQUENOLE 29 (Finistère)